
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 9 mai 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Aline Marchand, Chargée de dossiers ou missions – Direction générale
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 0739

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 mai 2018, en y retirant les articles 12.001 à 12.011 et en y ajoutant les articles 30.010 et 50.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 0740

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Komptech Ontario inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un retourneur d'andains de compost, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 733 241,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16740;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1186859004

CE18 0741

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 164 900 \$, taxes incluses, pour des travaux d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans divers arrondissements de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Senterre Entrepreneur Général inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 154 900 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 330105 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1187231027

CE18 0742

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 504 227,85 \$, taxes incluses, pour la réfection d'un terrain de balle au parc Henri-Julien, dans l'arrondissement d'Ahuntic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Techniparc (9032-2454 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 480 217 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6217;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187936002

CE18 0743

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 340 069,57 \$, taxes incluses, pour la réfection du système d'éclairage du stade au parc Arthur-Therrien, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Senterre Entrepreneur Général inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 325 900 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6214;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1187936001

CE18 0744

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 504 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans le boulevard Maurice-Duplessis, de la 27^e Avenue à l'avenue Pierre-Baillargeon, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 425 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 282301;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1187231029

CE18 0745

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 258 210,86 \$, taxes incluses, pour l'installation d'un convoyeur pneumatique pour le dépoussiéreur de la menuiserie des Carrières, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à 9282-0786 Québec inc. faisant affaires sous la raison sociale Groupe DCR, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 150,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5950;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1181029002

CE18 0746

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels en hydrologie urbaine pour la réalisation d'une étude des réseaux d'égout des bassins de drainage tributaires au collecteur nord, pour une somme maximale de 410 397,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16657;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187526009

CE18 0747

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel la Ville loue à la Sûreté du Québec, 375 sections de glissières en béton et 375 sections de clôtures métalliques afin d'être utilisées pour ériger une partie du périmètre de sécurité dans le cadre du Sommet du G7 2018, à La Malbaie, dans le comté de Charlevoix, entre le 15 mai et le 30 juin 2018, pour une somme de 120 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1185288001

CE18 0748

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de contrat de gestion de gré à gré entre la Ville et l'Association régionale de soccer Concordia inc. (ARSC) établissant les modalités et conditions relatives aux services rendus par l'ARSC en contrepartie desquels la Ville prête, à titre gratuit, certains espaces et équipements du Stade de soccer de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1171543003

CE18 0749

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un engagement de confidentialité et de non-divulgence de la Ville de Montréal en faveur de l'Administration portuaire de Montréal, dans le cadre du projet de corridor de mobilité intégrée Notre-Dame (CMI-ND).

Adopté à l'unanimité.

20.010 1182968010

CE18 0750

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention de collaboration et de visibilité entre la Ville et Énergir, s.e.c. et d'accepter une contribution financière de 28 743,75 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018 au Palais des congrès de Montréal, du 19 au 22 juin 2018;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187652001

CE18 0751

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver une promesse de cession par laquelle Clearview Properties LTD cède à la Ville, à titre gratuit, un immeuble constitué d'une partie du lot 1 125 484 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord-ouest de l'intersection du boulevard Langelier et la rue Bélanger;
- 2- d'approuver l'autorisation à débiter les travaux d'aménagement d'un pan coupé requis pour l'élargissement du carrefour précité, le tout sujet aux termes et conditions stipulés aux documents joints au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187723002

CE18 0752

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'entente d'occupation à long terme entre la Ville et l'Université du Québec à Montréal, pour l'aménagement d'un Jardin urbain, sur le terrain surnommé « Espace Christin » situé à l'angle des rues Sanguinet et Christin, constitué du lot 2 161 942 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, appartenant à l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre du programme « Accès Jardins »;
- 2- d'autoriser le directeur de l'arrondissement de Ville-Marie à signer ce projet d'entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187280002

CE18 0753

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 330 000 \$ à C2.MTL pour l'organisation du Sommet mondial de la mobilité Movin'On 2018 qui se tiendra à Montréal du 30 mai au 1^{er} juin 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1183455001

CE18 0754

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest afin de tenir un concours en entrepreneuriat pour le secteur de la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue de Courcelle, et de verser des bourses aux lauréats dans le cadre du PR@M-Artère en chantier;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer cette convention pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1181179005

CE18 0755

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 29 696 \$ à Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour la réalisation du projet « Travail de milieu/de rue DDO », pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1183381005

CE18 0756

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à Sensation Mode pour l'organisation et la promotion de la première édition de Urbani-T à Toronto du 17 au 19 mai 2018 ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1183931005

CE18 0757

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction des affaires civiles du Service des affaires juridiques de la Ville afin de régulariser le statut de la Ville comme titulaire de la marque officielle « Festival Eurêka! » auprès du Bureau des marques de commerce de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1186352003

CE18 0758

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service de la culture pour l'organisation d'un concours par avis public, en collaboration avec le parc Jean-Drapeau, pour l'acquisition d'une oeuvre d'art public pour le projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1187637001

CE18 0759

Il est

RÉSOLU :

de céder, à titre gratuit, une partie des décors de l'événement Papillons en liberté 2018 aux Cercles des jeunes naturalistes.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1180348004

CE18 0760

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser le renouvellement de l'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et la Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour une durée d'un an, soit du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019;
- 2- d'autoriser une dépense de 45 000 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions prévus au projet d'entente;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1184784003

CE18 0761

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 186,60 \$ relative au déplacement de M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif responsable du développement économique et commercial ainsi que des relations gouvernementales afin de prendre part aux assises 2018 de l'Union des municipalités du Québec qui se dérouleront du 15 au 18 mai 2018 à Gatineau;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1184310002

CE18 0762

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 1 138,15 \$ relative au déplacement en France (Paris) de madame Cathy Wong, présidente du conseil municipal, du 13 au 20 mai 2018, afin de participer au Programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du Ministère de L'Europe et des Affaires Étrangères du gouvernement français ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1184320003

CE18 0763

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer madame André-Yanne Parent, à titre de membre du Conseil des Montréalaises, pour un premier mandat de 3 ans se terminant en mai 2021, en remplacement de madame Ghislaine Sathoud;
- 2- de remercier madame Ghislaine Sathoud pour sa contribution au Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1187721001

CE18 0764

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de monsieur Michael Goldwax, conseiller municipal de la Ville de Hampstead, à titre de représentant élu des villes de Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1186751002

CE18 0765

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter un revenu supplémentaire de 11 497,50 \$, taxes incluses, provenant d'une commandite d'Hydro-Québec pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement de dépenses afférentes à la présentation du spectacle du Théâtre La Roulotte à l'été 2018;
- 2 - d'accorder un budget additionnel de dépenses et revenus de 10 000 \$ et d'autoriser le Service de la culture à affecter cette somme pour le paiement de dépenses afférentes à la présentation de ces activités;
- 3 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1186369001

CE18 0766

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service des affaires juridiques afin d'entreprendre tous les recours appropriés et notamment la publication d'un préavis d'exercice de la clause résolutoire prévue en faveur de la Ville de Montréal contre l'immeuble situé entre les rues Carrie-Derick et Marc-Cantin, à l'ouest de la rue Fernand-Séguin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué des lots 1 728 978 et 2 400 865 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et résultant de l'acte de vente par la Ville de Montréal à Vision Globale A.R. Ltée, maintenant connu sous le nom de Mels Studios et postproduction s.e.n.c., reçu devant M^e Robert Alain, notaire, le 13 janvier 2013, sous sa minute 12 223, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 20 116 599.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1181368002

CE18 0767

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 16 du Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (RCG 18-001), l'ordonnance no 2 jointe au présent dossier décisionnel afin d'accorder la gratuité de l'utilisation du Chalet du Mont-Royal, estimée à une valeur de 7 150 \$, au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour la réception qui se tiendra à l'occasion 25^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le mardi 22 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1187921004

CE18 0768

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le Règlement 1001-3 modifiant le Règlement de zonage 1001-2, adopté le 9 avril 2018 par le conseil municipal de la Ville de Hampstead, celui-ci étant conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à l'égard du Règlement 1001-3 et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Hampstead.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1181013002

CE18 0769

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le Règlement 775-3 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et le Règlement 1006-1 modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, adoptés respectivement les 9 avril 2018 et 5 février 2018 par le conseil municipal de la Ville de Hampstead, ceux-ci étant conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Hampstead.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1181013001

CE18 0770

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Louise Bradette à titre de directrice – optimisation, sécurité et propreté au Service de la gestion et planification immobilière dans la fourchette salariale FM09 (102 447 \$ - 128 060 \$ - 153 675 \$) à compter du 9 mai 2018 ou d'une autre date convenue entre les parties, et ce pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1187022001

CE18 0771

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Lucie Careau à titre de directrice de l'urbanisme au Service de la mise en valeur du territoire, dans la fourchette salariale FM12 (132 957 \$ - 166 199 \$ - 199 440 \$), à compter du 9 mai 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1185904009

CE18 0772

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de madame Geneviève Pichet au poste de directrice - Développement culturel dans la classe salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$) à compter du 4 juin 2018 pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1186991003

CE18 0773

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité 2017 du Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1187721002

Levée de la séance à 9 h 23

70.001

Les résolutions CE18 0739 à CE18 0773 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville